

Communiqué de presse

Grand projet

7 juillet 2015

Liévin (Nord-Pas de Calais)

ROGERS STIRK HARBOUR + PARTNERS

Lauréat pour la construction du Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin



Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin.
Vue d'ensemble du projet. © Rogers Stirk Harbour +
Partners

Le musée du Louvre et la région Nord-Pas de Calais annoncent le nom du lauréat qui construira le Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin (Nord-Pas de Calais) : il s'agit d'un groupement associant l'agence britannique Rogers Stirk Harbour + Partners, architecte mandataire et auteur notamment du nouveau World Conservation and Exhibition Center du British Museum à Londres (2014), aux Français Mutabilis Paysage (paysagiste), Egis Bâtiment Nord (bureau d'études techniques), Inddigo SAS (bureau d'études environnementales) et VPEAS SAS (économiste).

Richard Rogers a reçu le Prix Pritzker en 2007.

Le groupement a imaginé un bâtiment paysage de 20 000 m² où la nature investit le toit, légèrement incliné. Sobre et élégant, il conjugue lumière naturelle pour les espaces de travail et de circulation des œuvres, et haute technologie pour assurer la stabilité climatique nécessaire à la bonne conservation des collections. Fonctionnel et accessible, il pourra accueillir scientifiques et chercheurs à partir de fin 2018. Sa construction démarrera en 2017.

Le budget de construction est de 35 millions € et le coût global du projet est de 60 millions €, financé à 51% par le musée du Louvre et à 49% par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Environ 250 000 œuvres, actuellement conservées dans plus de 60 réserves différentes, au sein du palais du Louvre et à l'extérieur (en Ile de France et en régions), y seront transférées dès livraison du bâtiment, afin d'y être rassemblées dans un lieu unique, à proximité immédiate du Louvre-Lens.

L'externalisation des œuvres conservées en réserve a pour but de prémunir ces collections du risque de crue centennale. Elle permet de créer un équipement d'étude et de recherche – l'un des plus grands d'Europe – au service du rayonnement scientifique du musée du Louvre.

Jean-Luc Martinez, président-directeur du musée du Louvre

« Le groupement d'architectes, emmené par Rogers Stirk Harbour + Partners, a su traduire dans une création architecturale de très

grande qualité les besoins précis nécessaires à la bonne conservation des collections du musée du Louvre et à leur consultation. Le projet propose des solutions innovantes en matière de développement durable et d'inertie du bâtiment. Il est surtout exemplaire en répondant parfaitement au programme pour la stabilité climatique des espaces de réserves et pour son organisation au quotidien sur un seul niveau. Les architectes ont aussi pensé ce bâtiment comme un lieu de vie, lumineux et entouré de nature, qui prend en compte le confort des personnels appelés à y travailler comme des scientifiques amenés à y étudier des œuvres. Il dialoguera harmonieusement avec son voisin, le Louvre-Lens. »

Daniel Percheron, président de la région Nord-Pas de Calais

« Le projet du Pôle de conservation, conçu par une équipe franco-britannique, s'inscrit dans la triple dynamique voulue par la région Nord-Pas de Calais, portée par Euralens, que sont une dynamique d'équipement culturel avec la construction du musée du Louvre-Lens, une dynamique économique avec le soutien de pôles d'excellence notamment autour de l'économie culturelle et des métiers d'art et enfin une dynamique environnementale avec mise en place de la « troisième révolution industrielle ». »



Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin. Plan de coupe du bâtiment. © Rogers Stirk Harbour + Partners

Données et chiffres clés

Emplacement : Liévin (Nord-Pas de Calais), dans le prolongement du « bois pionnier » et du parc du musée du Louvre-Lens, sur le site de l'ancienne ZAC Jean-Jaurès, situé au cœur de l'Arc Vert d'Euralens.

Surface de la parcelle : 40 000 m².

Surface du bâtiment : environ 20 000 m² (surface de plancher) dont près de 10 000 m² de réserves.

Maître d'ouvrage : l'établissement public du musée du Louvre (qui définit les caractéristiques fonctionnelles et techniques du bâtiment).

Mandataire : la région Nord-Pas de Calais. La région travaille en lien avec la ville de Liévin et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL). Toutes sont liées au Louvre par un partenariat exemplaire.

Propriétaire du terrain : les collectivités territoriales mettront à disposition de l'État le terrain pour le compte du musée du Louvre.

Propriétaire du bâtiment : le musée du Louvre.

Exploitant : le musée du Louvre.

Budget d'opération : 60 millions d'euros toutes dépenses confondues (estimation).

Budget du chantier de construction : 35 millions d'euros HT (dont 3 millions d'euros pour les équipements immobiliers).

Financement : 51% par le Louvre et 49% par le Conseil régional Nord-Pas de Calais. Le Louvre mobilise dans ce cadre le prochain versement au titre de la licence de marque du Louvre Abu Dhabi.

Coût de fonctionnement du Pôle de conservation : intégralement couvert par une part des intérêts du fonds de dotation du Louvre, ce qui lui assure des ressources stables dans le temps.

Note d'intention du groupement d'architectes

« Le bâtiment est un parc. Il devient paysage. »

Notre intention est de faire en sorte que le nouveau Pôle de conservation des collections du musée du Louvre célèbre les opportunités offertes par son programme fonctionnel ainsi que par sa situation dans le prolongement naturel d'une coulée verte. Notre proposition crée un plan incliné dans la continuité du paysage pour abriter discrètement l'importante emprise du bâtiment en se servant des contours naturels du site. Ce nouveau sol incliné intègre naturellement la diversité de volumes de la collection et la protège des variations extrêmes de l'environnement extérieur dans un bâti à haute masse thermique qui assure des conditions intérieures stables et optimales.

La frange ouest du nouveau parc sert à mettre en valeur l'important travail de conservation de cette collection exceptionnelle dans un équipement du XXI^e siècle. Une grande vitrine révèle les activités comprises dans une bande qui sert d'interface avec les collections au sein du bâtiment. Un jardin à niveau offre l'agrément d'un espace, des vues et de la lumière à ceux qui travaillent dans le bâtiment. Cette zone est connectée aux collections par le boulevard des œuvres, véritable axe logistique qui relie la réception aux réserves et à l'aire de livraison. Cette circulation généreuse constitue le cœur du bâtiment, offrant de la lumière du jour aux ateliers de conservation et servant de lieu animé grâce à sa capacité d'accueillir des activités mais aussi des programmes temporaires et sociaux.

La structure du bâtiment émerge dans le paysage comme une œuvre de Vauban, la force classique des murailles en béton cadrant la masse géologique du paysage. Deux parois déterminent deux axes de circulation ainsi que le schéma de distribution des réseaux. Elles permettent la ventilation de l'équipement enterré en toute discrétion et sont les seuls éléments visibles dans ce paysage construit. L'armature de la structure, simple et itérative, sert à définir et réunir l'ensemble des espaces et génère des volumes qui occupent l'ensemble du site pour offrir une grande flexibilité d'aménagement à l'avenir. Cette structure primaire s'exprime par une série de voutes linéaires et les espaces générés proposent ainsi une ambiance particulière. C'est une mise en scène qui est l'écho des reliquaires d'une cathédrale, soulignant la valeur du contenu si précieux qu'ils abritent.

L'économie des moyens mis en œuvre est le reflet d'une sobriété réfléchie et élégante. L'intégration du bâtiment dans son paysage ainsi que le déploiement intelligent de son programme sur un niveau est à la fois tout à fait contemporain et intemporel. Cet équipement de pointe sensiblement intégré dans son paysage offre un cadre approprié pour des œuvres d'art inestimables et atemporelles.



Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin. Vue d'ensemble du projet. © Rogers Stirk Harbour + Partners / Mutabilis

L'équipe

Rogers Stirk Harbour + Partners

Architecte mandataire

L'agence Rogers Stirk Harbour + Partners (RSHP), basée à Londres, a été créée en 2007. Elle fait suite à Richard Rogers Partnership, créé en 1977, immédiatement après la création du Centre Pompidou où Richard Rogers était associé à Renzo Piano. RSHP a complété en 2014 la construction de la nouvelle aile du British Museum et particulièrement ses locaux de conservation, de stockage et d'archive. On peut citer aussi leur travail pour le Laboratoire de recherche « Amano » à Gifu, au Japon (1999), l'Assemblée nationale du Pays de Galles à Cardiff (2005) et la Tour Leadenhall à Londres (2015). L'agence construit actuellement, entre autre, le nouveau Terminal 3 de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et une distillerie pour The Macallan en Ecosse
www.rsh-p.com

Mutabilis Paysage & Urbanisme

Paysagiste

L'agence Mutabilis Paysage & Urbanisme a conçu en 2006, en collaboration avec Gilles Clément et Guillaume Geoffroy-Dechaume, les jardins du musée du Quai Branly. À Lille, Mutabilis a conçu le Jardin des Géants, inauguré en 2009 et la place d'Oujda dans le quartier de Wazemmes (2014). L'agence est également à l'origine du parc écologique Izadia, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) en 2007 et de l'aménagement des Prés salés de la Teste de Buch, dans le bassin d'Arcachon (2009).
www.mutabilis-paysage.com

Egis Bâtiment Nord

Le bureau d'études techniques est basé à Marcq-en-Barœul (Nord-Pas de Calais). Il a notamment travaillé sur les archives départementales et la bibliothèque de prêt des Bouches-du-Rhône, à Marseille (2005), sur le Quadrilatère Richelieu à Paris (2014), sur la bibliothèque-médiathèque-archives de la ville de Montpellier (2000), les Archives diplomatiques de La Courneuve (2008) et le Centre hospitalier de Calais (2012).
www.egis.fr

Inddigo SAS

Le bureau d'études environnementales a réalisé une étude multi-énergies dans le cadre de la réhabilitation du musée des Beaux-Arts de Nantes (2008). Il a participé en 2011 au concours pour la construction du musée départemental du verre à Sars-Poterie (Nord) et, en 2012, à celui pour la construction du musée du Boulingrin à Reims.
www.inddigo.com

VPEAS SAS

La société VPEAS apporte son assistance aux maîtres d'ouvrage publics ou privés dans la gestion de projet et l'économie de la construction avec pour objectif l'optimisation et le respect des coûts et des délais. Elle a travaillé sur la construction du Fonds régional d'art contemporain de Dunkerque (2013), sur la construction du Centre international de l'art pariétal à Montignac-Lascaux (2016), sur la construction du Pôle régional de la culture et de l'économie créative à Bordeaux (2016), sur la restructuration du palais de Tokyo à Paris (2012). Elle a également collaboré avec le musée du Louvre (Paris) dans le cadre d'un accord-cadre pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.
www.vpeas.com

Les points forts du projet lauréat

Conservation des œuvres



Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin. Plan de coupe du bâtiment © Rogers Stirk Harbour + Partners

Le projet prévoit 9 550 m² d'espaces de conservation, répartis en 6 salles (grands formats organiques, peintures et cadres, pondéreux, œuvres peu sensibles, petits formats des départements antiques et des départements modernes), qui disposeront d'une hauteur sous plafond de 3 à 6 mètres.

Ces réserves seront situées à l'arrière.

Grâce à la très grande inertie du bâtiment, les collections bénéficieront de conditions thermiques constantes. Les espaces situés en façade, dédiés à l'étude et au traitement des œuvres (prises de vues photographiques, chantier des collections, accueil des chercheurs, etc.), constitueront un filtre supplémentaire qui garantiront des conditions thermiques et hygrométriques optimales.

À proximité de l'aire de livraison, deux salles seront dédiées à l'anoxie et à la quarantaine.

La sécurité des collections sera garantie depuis un poste de contrôle. Tous les accès seront sécurisés, gérés par des portails motorisés, avec utilisation d'un badge et d'un visiophone.

Conditions de travail et d'étude



Les espaces de traitement des œuvres © Rogers Stirk Harbour + Partners

En façade du bâtiment, un grand espace sera dédié à l'étude des collections.

Il comprendra notamment un studio photo, des ateliers pour le traitement des œuvres, un espace consacré au chantier des collections, ainsi que des salles d'étude et de consultation pour les chercheurs. En mezzanine se situeront les bureaux des équipes.

De grandes baies vitrées apporteront de la lumière naturelle et offriront une vue sur le jardin paysager en contre-bas. Le prolongement du toit offrira une protection solaire appréciable. Le personnel et les visiteurs auront la possibilité d'accéder à une partie du toit pour profiter du panorama depuis un jardin.

Logistique et distribution des espaces



Vue d'ensemble du projet © Rogers Stirk Harbour + Partners

L'ensemble du Pôle de conservation sera situé sur un seul niveau.

Les matériaux ont été choisis pour leur simplicité, leur durabilité et leur sobriété. L'ossature en béton simple et élégante, à la fois élancée et solide, permettra une très grande efficacité structurelle tout en proposant des conditions stables d'environnement.

Le Pôle sera desservi par une aire de livraison de 400 m². Les espaces dédiés au conditionnement des œuvres (emballage et déballage, lieu de stockage du matériel et des caisses navettes) seront situés à proximité immédiate de l'aire de livraison. Véritable colonne vertébrale du bâtiment, un grand couloir de circulation, baptisé « boulevard des œuvres », bénéficiant d'un éclairage zénithal permettra le mouvement des œuvres depuis l'aire de livraison vers les espaces de conservation et de traitement.

Environnement paysager et intégration dans le site



Vue d'ensemble du projet © Rogers Stirk Harbour + Partners / Mutabilis

Le Pôle de conservation s'intégrera harmonieusement au site, dans le prolongement du parc paysager du Louvre-Lens. Le bâtiment a été conçu pour être bio-climatique avec utilisation de ressources locales par la géothermie. Le niveau de performance énergétique du Pôle sera élevé.

Une grande prairie sèche prendra place sur le toit et fera la part belle à la trame verte qui se constitue autour de Lens et de Liévin (Arc vert d'Euralens).

Les eaux de ruissellement seront récoltées dans le fossé, puis recyclées dans un bassin de rétention. Grâce au toit en pente, tout risque d'eau stagnante sera écarté.

Un système de filtre végétal est imaginé pour isoler visuellement le bâtiment de son environnement.

La toiture ne sera pas accessible au public, à l'exception du jardin clos à disposition du personnel et des visiteurs du Pôle de conservation.

Accès



Vue aérienne du projet © Rogers Stirk Harbour + Partners / Mutabilis

Le Pôle de conservation, situé à quelques centaines de mètres du Louvre-Lens, sera accessible par les autoroutes A1 - E17 (Lille-Paris) et A26 - E15 (Calais-Reims).

La gare de Lens est desservie par 7 TGV par jour qui relient directement Paris à Lens (le temps de parcours Lens-Paris est 1h08) et 5 TGV qui relient Paris-Arras chaque jour, la dernière partie de parcours Arras-Lens pouvant se faire en TER (le temps de parcours Paris-Lens via Arras est de 1h19).

L'aéroport international de Lille-Lesquin est le plus proche de Liévin. Situé le long de l'A1, il est à moins de 30 minutes du Pôle de conservation.



Vue aérienne du site du Louvre-Lens et du Pôle de conservation © Bocquet 03 20 87 87 59

Calendrier

- 2002** La Préfecture de Police de Paris alerte sur les risques d'inondation encourus par les collections du Louvre en cas de crue centennale.
- 2008** Le ministère de la Culture et de la Communication lance un appel à candidature pour la création d'un Centre de réserves, de recherche, de restauration et d'études concernant le musée du Louvre, les Arts Décoratifs, le musée d'Orsay et l'Orangerie, l'ENSBA, le musée Picasso, le musée du quai Branly, le Centre de recherches et de restauration des musées de France et le laboratoire de recherches des monuments historiques.
- 2009** La candidature de la ville de Cergy est retenue.
- 2012** Le ministère de la Culture et de la Communication renonce au projet Cergy.
- 02/10/2013** Signature d'un protocole d'intention relatif à la création d'un centre de réserves du musée du Louvre dans le Nord-Pas de Calais entre le Louvre, le ministère et la région.
- Janv. 2014** Mise en place d'un comité de pilotage.
La direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication est associée à l'ensemble des réflexions menées ; plusieurs de leurs représentants siègent au comité de pilotage.
Création des groupes de travail pour identifier les besoins :
- Un groupe constitué de conservateurs devant définir la liste des œuvres qui partiront ;
 - Un groupe constitué de régisseurs et d'agents des ateliers devant travailler sur les fonctionnalités du futur Pôle de conservation (mouvements d'œuvres, entrée-sortie, constats d'état...);
 - Un groupe pour la réutilisation des espaces libérés au sein du Louvre afin d'améliorer les conditions de travail et d'aménager des réserves de transit ;
 - Un groupe DRH / conservation / régie consacré à l'organisation du Pôle et son articulation avec le Louvre (postes, transport, nourriture, logement...).
- 30/01/2014** Exercice crue grandeur nature basé sur un appel à volontariat (350 participants).
- Juin 2014** Constitution d'un pré-programme à partir des résultats du travail mené par les groupes qui est présenté à l'ensemble des départements, aux groupes de travail, puis en Conseil d'administration où il est validé par vote.
- Juill. 2014** Signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre le musée du Louvre et la région Nord-Pas de Calais.
- Oct. 2014** Finalisation d'un programme fonctionnel, architectural et technique après relecture par les directeurs de départements et des directions administratives.
Premier jury : sur 173 candidatures reçues, cinq candidats sont admis à concourir et reçoivent le programme fonctionnel, architectural et technique validé.
- Mars 2015** Réception des 5 projets.
- Mars/mai** Commissions techniques tripartite (ministère, Louvre, collectivités) d'analyse des projets et consultation ouverte aux équipes Louvre. Environ 80 personnels Louvre y ont accès et font part de leurs remarques.
- 12/05/2015** Le jury classe les 5 projets. Deux projets sont classés premiers ex-aequo. Début de la négociation.
- 07/07/2015** Annonce du lauréat.
- Mi-juillet** Mise au point du marché et notification.
- Eté 2015** Validation de l'esquisse, mise au point du calendrier.
- Août-déc. 15** Validation de l'APS (avant-projet sommaire).
- Courant 2016** Recrutement du responsable du Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin.
- 2017-2018** Chantier de construction.
- Sept. 2018** Réception du bâtiment.
- À partir du deuxième semestre 2018** Transfert des œuvres.

Le risque de crue centennale

Selon les hydrologues, une crue majeure de la Seine aurait une probabilité sur cent de survenir chaque année. Depuis 1910, date de la dernière crue centennale, le contexte a radicalement changé en Île-de-France : urbanisation, densification, modification des systèmes d'écoulement des eaux, extension des réseaux de métro et de RER, installation de câblages électriques et informatiques. Si un scénario comparable à celui de 1910 se produisait, 800 000 personnes seraient inondées et plus de trois millions se trouveraient privées d'électricité. Contrairement à 1910, l'armée, dont les effectifs ont changé, ne pourra probablement pas aider le Louvre à sauvegarder ses œuvres et se concentrera sur des objectifs militaires, de communication ou de santé (évacuation des hôpitaux par exemple).

La Préfecture de police de Paris a alerté le Louvre en 2002 des risques en cas de crue car 70% des espaces des réserves du musée du Louvre se trouvent dans des zones inondables, soit 8 600 m² et environ 220 000 œuvres.

Les réserves externalisées

Le musée disposera de 72 heures pour évacuer le palais une fois l'alerte donnée avant l'arrivée de l'eau.

Des exercices réalisés par le musée dans le cadre de son Plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) démontrent que le Louvre ne peut évacuer toutes les œuvres en 72 heures.

Le musée ne dispose pas de 8 600 m² en zones non inondables pour les y transférer.

Il est donc décidé de déplacer les collections du Louvre en réserve et actuellement dispersées dans plus de 60 réserves différentes (au Louvre et ailleurs, sur près de 15 000 m²) dans un lieu unique et sûr. Pour la première fois de leur histoire, plus de 250 000 œuvres seront ainsi regroupées dans un même bâtiment accessible à l'ensemble de la communauté scientifique. Moderne et fonctionnel, ce Pôle de conservation doit constituer une amélioration majeure en termes d'accessibilité et d'organisation.

Une réflexion est actuellement menée afin de déterminer les fonctionnalités d'espaces au musée du Louvre destinés à accueillir de façon temporaire les œuvres en transit (le musée du Louvre prête environ 2000 œuvres par an), les œuvres de remplacement et les œuvres les plus fragiles.

Le choix de Liévin

En construisant ses réserves à proximité du Louvre-Lens – situé à la frontière des communes de Lens et de Liévin –, le Louvre renforce son implantation dans le bassin minier et consolide ses synergies avec le Louvre-Lens.

Pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais, c'est l'occasion de renforcer la dynamique culturelle et économique enclenchée par l'ouverture du Louvre-Lens et de poursuivre le développement et l'attractivité d'une région déjà riche de 43 musées labellisés Musées de France.

Le terrain est mis à disposition par la communauté d'agglomération Lens-Liévin, avec la participation de la ville de Liévin. Situé au cœur de l'Arc vert d'Euralens, dans le prolongement du « bois pionnier » et du parc du musée du Louvre-Lens, le futur bâtiment s'inscrira de manière fine et sensible dans le paysage, avec une composante paysagère forte. Par une approche exigeante des performances du bâtiment, cet édifice devra être un exemple de sobriété et d'efficacité énergétiques.